

Publié le 05 février 2016

EMPREINTE TERRE

BOUES ROUGES : QUAND ALTEO TORD LE COU À L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Pollueur historique, Alteo s'affiche aujourd'hui sur le terrain de l'économie circulaire. Son projet : valoriser en Bauxaline® les boues rouges qui ne sont plus jetées dans la mer. Avec près de 300 000 tonnes de résidus de bauxites chaque année, leur recyclage constitue un enjeu majeur. Mais le modèle de l'entreprise semble bien éloigné de celui d'une économie qui cherche à minimiser son impact sur les ressources et l'environnement.



L'usine Alteo à Gardanne (Bouches-du-Rhône).
Georges Robert / Citizenside / AFP

Connue pour avoir déversé ses boues rouges dans la Méditerranée, l'usine Alteo de Gardanne, dans les Bouches-du-Rhône, provoque une nouvelle fois l'ire des écologistes et des pêcheurs.

En décembre 2015, l'industriel a bénéficié d'un nouveau sursis l'autorisant à continuer à rejeter ses déchets toxiques au cœur du parc national des calanques.

Plusieurs associations viennent d'attaquer la décision devant le tribunal administratif, exaspérées par les six années supplémentaires accordées à l'usine pour se mettre aux normes, après 20 ans de dérogation. Trop vouloir jouer la montre risque de coûter cher à Alteo, qui s'affiche, ces dernières années, sur le terrain de l'économie verte.

Membre de l'Institut de l'économie circulaire (dont le président-fondateur est François-Michel Lambert, l'ancien conseiller municipal de Gardanne et député des Bouches-du-Rhône), l'industriel défend son bilan. Depuis le 1er janvier 2016, l'usine ne rejette plus de boues rouges mais des effluents liquides, grâce à la mise en place de trois filtres-presses qui retiennent 99 % des métaux lourds.

Valoriser 300 000 tonnes de déchets par an ?

Quant aux boues rouges déshydratées restantes, Alteo veut les valoriser à travers la fabrication d'un matériau appelé Bauxaline®. Des partenariats de recherches et développements (R&D) avec plusieurs instituts de recherche publique planchent sur des applications. Ces boues rouges pourraient servir de matériaux de construction ou dans des filières de dépollution. L'enjeu est de taille car ce sont quelques 300 000 tonnes de résidus de bauxite par an qu'il faut désormais traiter.

Mais la Bauxaline® n'a pas encore fait ses preuves. Le recyclage des déchets pose en particulier la question de leur innocuité. Selon la Criirad, la commission de recherche et d'information indépendantes sur la radioactivité, les taux de radioactivité mesurés par ses experts sur les résidus de bauxite sont supérieurs aux seuils autorisés par la directive européenne Euratom. Cette directive règlera à partir de 2018 le taux de radioactivité dans les matériaux de construction.

"L'économie circulaire rate son objectif"

Plusieurs experts soulignent aussi que la valorisation de la Bauxaline pâtira de la mauvaise image des boues rouges sur un marché des matériaux de construction où l'offre ne manque pas. Au-delà de la viabilité du modèle, c'est aussi sa logique qui interroge. D'autant plus qu'il est soutenu par les pouvoirs publics et les acteurs de l'économie circulaire.

Au lieu d'une économie qui ne produirait plus de déchets tout en limitant le prélèvement des ressources naturelles, l'économie circulaire prend ici la forme d'une recherche de débouchés pour des déchets afin de maintenir une activité industrielle. *"La capacité d'un modèle économique à être durable repose de plus en plus sur la valorisation économique de ses déchets. Or, si elle est prise uniquement sous ce prisme, l'économie circulaire rate son objectif d'une réflexion sur la production et les modes de consommation"*, confirme Pierre Desvaux, chercheur sur les déchets et l'économie circulaire à l'Université de Grenoble.

Aucune donnée publique sur la toxicité des particules fines

Recyclage ou pas, la question du stockage des déchets reste cruciale à Gardanne. Les conditions actuelles de stockage sont insuffisantes. *"Aujourd'hui, les précautions prises sur le site sont assez faibles"*, estime Yves Noack, directeur de recherche au CNRS qui travaille depuis deux ans sur le site.

L'expert souligne des problèmes de ruissellement et d'envolement des particules fines sur lesquelles il n'existe aucune donnée publique de toxicité. Publié en décembre 2015, un avis de l'Anses invalide même les résultats de l'étude d'impact sanitaire d'Alteo sur les émissions de poussières issues du centre de stockage.

Magali Reinert

© 2016 Novethic - Tous droits réservés

Cet article vous a plu ?

Recevez, deux fois par semaine,
les dernières infos de Novethic

monadresse@mail.com

OK

Ou sélectionnez **la ou les thématiques**
qui vous intéressent pour recevoir une alerte

Choisir une thématique